

sujet	Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal
date réunion	27 septembre 2018
organisée par	Le Maire, Joël Primard
participants	Les conseillers municipaux, tous présents sauf : - Estelle COMTE, pouvoir à Jean-Claude PARAVY - Pierre-Yves FRIOT, pouvoir à Joël PRIMARD - Pierre MARECHAL, pouvoir à Marie-France PICARD - Laure MOLLARD - Christine PASCAL - Régis PERROUD
Le conseil municipal, le site	
prochaine réunion	25 octobre 2018

REDACTEUR	Jean-Claude PARAVY
------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Audition hors procès-verbal	1
1.1 Conseillers départementaux du canton du Bugey Savoyard	1
2. Ordre du jour	2
2.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent.....	2
2.2 Nouveau projet de Commune nouvelle	2
2.3 Travaux en cours ou programmés dont : réfection de voirie, accessibilité	3
2.3.1 Entretien plateforme élévatrice du cinéma.....	3
2.4 Projet de réhabilitation et d'extension du gymnase	3
2.5 Point d'étape sur la révision du P.L.U.....	3
2.6 Evolution de la Zone de Contin.....	3
2.7 Virements de crédits	4
3. Commissions Municipales, activité des adjoints	4
3.1 Daniel Polaud (travaux et urbanisme)	4
3.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances)	4
3.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention)	4
3.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture)	4
3.4.1 Politique de lecture publique.....	5
3.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires).....	5
4. Intercommunalités	5
4.1 Compte-rendu Communauté de Communes <i>Val Guiers</i>	5
4.1.1 Convention d'entretien des zones communautaires	6
4.2 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux.....	6
4.2.1 SICTOM du Guiers, SIEGA, SIAGA	6
4.2.2 SIAEP du Thiers	6
5. Questions diverses	6
Calendrier du Conseil	6

1. Audition hors procès-verbal

1.1 CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DU BUGUY SAVOYARD

Le maire accueille Mme Marie-Claire Barbier et M. Gaston Arthaud-Berthet, Conseillers Départementaux du Canton du Bugey Savoyard, qui souhaitent rencontrer chaque conseil municipal des 32 communes du canton. Ils présentent d'abord le Département et l'organisation de l'exécutif départemental, ainsi que les compétences exercées depuis la loi NOTRE : l'action sociale (PA/PD, petit enfance, RSA ...), les routes départementales, les



collèges, l'agriculture/environnement et le développement local. Le département n'a plus de compétence économique générale et n'est plus autorité organisatrice des transports scolaires.

Les volets agriculture, université, promotion touristique et culture sont exercés dans le cadre du Conseil Savoie-Mont-Blanc avec le Département de la Haute Savoie.

Est rappelé le niveau du budget (529 M€), le maintien de 25% pour l'investissement, les principales ressources.

L'exposé insiste ensuite sur le soutien au « bloc communal » :

- le FDEC subventionne directement les projets communaux
- le CTS est réparti sur l'Avant-Pays par le SMAPS
- le FDAL peut aider des associations locales

Sont abordés enfin avec le conseil 3 sujets particuliers d'actualité :

- la fibre optique : le Conseil Départemental a été amené à dénoncer la Délégation de service public en cours et à se placer dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat ; l'investissement doit être réalisé par des investisseurs privés qui loueront le réseau aux opérateurs ; la structure sera choisie en octobre et les travaux d'équipement vont reprendre rapidement avec l'objectif de couvrir le territoire en 2023
- la téléphonie mobile : priorité aux zones mal couvertes (a priori pas St Genix)
- élaboration d'un plan pluriannuel des collèges : plusieurs réfections d'établissement dans l'Avant-Pays-Savoie.

Ce dernier point est l'occasion de poser la question du financement de l'extension du gymnase communal, dont le dimensionnement est directement lié aux effectifs du Collège à accueillir.

Mme Barbier, en tant que Vice-Présidente en charge des collèges, indique qu'il n'y a actuellement pas de ligne spécifique pour ce type d'intervention qui relèverait du CTS. Mais une réflexion a été engagée pour réactiver une intervention possible dans un tel cas de figure ; il est envisagé de pouvoir porter la participation du département à 30 % (y compris CTS) de la dépense subventionnable (aujourd'hui 2,5 M€). La décision sera prise après un rendez-vous entre le Président du Conseil Général et le Maire en cours de montage.

A l'issue de ces échanges avec les conseillers municipaux, le maire remercie les deux conseillers départementaux pour ce dialogue. Ceux-ci se retirent pour la suite de l'ordre du jour.

2. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente

Nouveau projet de Commune nouvelle

Travaux en cours ou programmés dont : réfection de voirie, accessibilité...

Projet de réhabilitation et d'extension du gymnase

Point d'étape sur la révision du P.L.U.

Evolution de la Zone de Contin

Virement de crédits

Compte rendu des commissions municipales

Compte rendu des structures intercommunales.

Convention d'entretien des zones communautaires

Politique de lecture publique

Questions diverses

2.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT

(pour mémoire)

2.2 NOUVEAU PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

Le maire rappelle la démarche approfondie engagée en 2015 pour une commune nouvelle, qui n'avait pu aboutir faute d'unanimité des conseils municipaux. Lors du dernier Conseil, le maire de Grésin a été auditionné et la discussion a dégagé un consensus pour reprendre la procédure entre les communes qui seraient d'accord.

Des auditions croisées ont eu lieu au sein des conseils municipaux qui ont permis d'actualiser un projet de commune nouvelle à trois : St Genix-sur-Guiers, Grésin et St Maurice-de-Rotherens.

La charte a été actualisée, en conservant le même dispositif de gouvernance : maintien de communes déléguées, de mairies annexes et de maires délégués, conservation de tous les conseillers élus en poste.

L'harmonisation fiscale sera facilitée par le fait que la contribution des communes au syndicat du Mont Tournier a été défiscalisée, les bases de dépenses sont donc dorénavant comparables.

Le contenu du projet de délibération et de charte est présenté, en insistant que le dispositif n'est pas fermé mais ouvert à toute commune qui souhaitera rejoindre la démarche.

Le premier adjoint précise le cadre juridique et financier des créations de commune nouvelle : on ne peut plus en créer à partir de 2019 jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux et le maintien des dotations de l'Etat est garanti sur 3 ans, avec un bonus de 5 % de certaines la première année.



La discussion engagée entre les membres du conseil permet de préciser notamment que le Syndicat intercommunal du Mont Tournier reste en place puisque toutes ses communes membres ne sont pas intégrées dans la commune nouvelle.

Romain Bavuz regrette que l'on n'ait pas réfléchi de façon plus précise à l'organisation future avant de fusionner : à quoi cela sert si rien ne change ? Les éléments de réponse apportés expliquent que le choix a été fait de fonctionner dans la continuité des services apportés à la population dans chaque commune, mais dès 2019, il y aura un budget unique et un employeur unique : la commune nouvelle.

Nelly Naux regrette d'avoir découvert si tardivement le nouveau contenu proposé et dénonce la communication insuffisante sur ce dossier, même si sur le fond elle est favorable.

Il est clair pour tous que dans le cadre de la commune nouvelle, la communication interne devra être améliorée. Au terme des débats, le maire met aux voix les projets de délibération et de charte, qui sont adoptés à l'unanimité des présents (et pouvoirs) moins 1 abstention (Romain Bavuz).

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 15

2.3 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES DONT : REFECTION DE VOIERIE, ACCESSIBILITE

L'adjoint aux travaux fait le point de ce qui a été réalisé cet été ou en cours de commande :

- travaux dans les écoles maternelle et élémentaire, notamment mise en place d'une alarme anti-intrusion, testée lors d'un exercice
- commandes passées pour l'accessibilité des bâtiments (mairie, poste, écoles) : balustrade le long de la rampe d'accès à la mairie, aménagement des escaliers...
- la signalétique des places PMR

La suite du programme de voirie portera sur :

- la tranche subventionnée de la route de Côte-Envers
- l'aménagement sommaire du parking de la Glière (non revêtu)
- le renforcement des bords de voirie les plus détériorés

2.3.1 Entretien plateforme élévatrice du cinéma

La plateforme élévatrice du cinéma est en service, il convient de prévoir son entretien préventif par une société spécialisée : Jean Léon Elévation qui a installé l'appareil propose de le faire pour 220 € HT (1 visite annuelle)

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.4 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU GYMNASE

Le dossier de demande de permis de construire est en cours d'instruction.

La constitution du dossier de consultation des entreprises se poursuit, parallèlement à la recherche de financements complémentaires.

Côté Département, cf. point 1 de l'OJ. : RV prévu avec le Président du Conseil départemental.

On est toujours dans l'attente d'une réponse de l'Etat (DETR), étant entendu que le FSIL n'a pu retenir le projet.

2.5 POINT D'ETAPE SUR LA REVISION DU P.L.U.

Après la phase de diagnostic et d'élaboration du PADD, les travaux entrent dans le vif du sujet avec les premières esquisses de plan et de règlement du nouveau PLU

Il nous faut travailler dans le détail les propositions faisables, afin de dégager quelques marges de manœuvre, ce que ne permet pas une approche trop théorique des possibilités de densification.

La prochaine réunion du groupe de travail est prévue le 18 octobre à 9h15.

2.6 EVOLUTION DE LA ZONE DE CONTIN

Le maire actualise le point des contacts qu'il a concernant la reprise de la « friche » du projet d'hôtel.

Le projet d'une reprise pour réaliser une résidence intergénérationnelle se précise, un architecte ayant été désigné par le promoteur.



2.7 VIREMENTS DE CREDITS

L'adjoint aux finances expose que la suite de la réalisation du programme des travaux au dernier trimestre nécessite quelques ajustements de crédits, ce que permet une évolution positive de certaines recettes ou atténuation de dépenses.

Ces évolutions de recettes ou contributions concernent :

- la TADE (taxe additionnelle aux droits d'enregistrement) : la notification de la recette attendue est de 23 941 € pour 15 000 € budgétés, soit + 8 941 € :
- la subvention du FREE suite aux intempéries de 2016 a été notifiée et peut être budgétée : + 14 200 €
- la cession des mats du stade pour 5 000 €
- la contribution au FPIC est finalement un peu inférieure à l'évaluation prudente faite : 64 900 € pour 71 000 € budgétés, soit + 6 000 € d'économie :

Les dépenses de fonctionnement s'exécutent normalement et ne nécessitent pas à ce jour d'ajustement.

La marge de manœuvre peut donc être affectée à l'investissement, plus précisément aux opérations suivantes :

21 – voirie : + 20 000 € venant abonder des reliquats, ce qui permet de réaliser cette année l'aménagement sommaire de la Place de la Glière et pour 27 000 € de reprises de bords de chaussée

610 – Sécurisation bâtiments communaux : + 300 € pour régler la facture reçue (alarme ateliers)

622 – Terrain synthétique : + 500 € pour solder la Maîtrise d'œuvre (travaux soldés en 2017)

98 – Bornes incendie : + 1 000 € compte tenu devis pour traiter les bornes reconnues prioritaires.

La décision modificative est adoptée.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

3. Commissions Municipales, activité des adjoints

3.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX ET URBANISME)

Cf. **point § 2.3** de l'OJ.

3.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Volet Finances : voir **point § 2.7** de l'ordre du jour.

3.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

La Commission s'est réunie les 9 juillet et 24 septembre dernier

Principaux dossiers d'actualité :

- La démarche de rapprochement des CCAS de St Genix et de Pont géral des établissements PA se poursuit, même si l'audit est suspendu suite au dépôt de bilan du bureau d'études choisi. Des solutions alternatives sont en cours de recherche pour l'audit financier et la démarche d'ensemble sera présentée aux personnels lors d'une réunion le 10 octobre dans les locaux de la CCVG.

Les échanges commencent à fonctionner entre établissements et un comité de pilotage des 2 CCAS se réunit régulièrement.

Un audit des bâtiments est à faire en liaison avec l'OPAC pour savoir quel investissement et à effectuer en priorité.

- Le service à la population évolue suite à la décision de la CPAM de supprimer sa permanence hebdomadaire : une intervention du maire sera faite mais d'ores et déjà il est important de donner un contenu concret à la MSAP qui reste aujourd'hui théorique malgré la pose d'un panneau l'annonçant.

- Octobre Rose : on s'associe à nouveau par la pose d'une gélatine sur l'éclairage de la mairie

3.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

Le Forum des Associations, cette année à St Genix, s'est tenu le 8 septembre et a connu un vif succès populaire : de nouvelles activités sont proposées.

Rappel de la rencontre d'accueil des nouveaux arrivants ce vendredi 28 à 18h en mairie.

Spectacle avec Malraux prévu le 14 mars 2019 à 20h et projet d'animation danse-musique.

Formations proposées aux associations par le Crédit Agricole le 4 octobre.

Passage du groupe A la Mer en Vélo à St Genix.

Projet de spectacle participatif « Démembrés » dans le cadre d'un contrat DRAC.



3.4.1 Politique de lecture publique

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard, le SMAPS porte l'emploi de 2 chargés de mission (1,6 ETP) pour les extensions d'horaire et le développement du réseau. Pour cette mise en œuvre, est proposée une convention de mandat des communes au SMAPS traduisant les engagements pour la lecture publique et un financement à hauteur maximale de 1€50/habitant/an.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

3.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)

La Commission des Affaires scolaires s'est réunie le 17 septembre 2018

Scolaire :

- la rentrée scolaire s'est globalement bien passée :

- avec 96 inscriptions, l'école maternelle 123 Soleil a obtenu la réouverture d'une 4^{ème} classe

- avec 164 élèves, l'école élémentaire les Couleurs du Guiers a au contraire perdu une classe, ce qui était hélas prévisible au vu du niveau des départs en 6^{ème}.

Les principales difficultés traitées le jour de la rentrée étaient liées au changement de sortie des élèves (par le grand portail) en raison des travaux de reconstruction des Marmousets : les mesures ont été prises pour sécuriser les sorties, avec incitation à continuer d'utiliser la montée des Ecoles.

Les dispositions prises pendant le chantier des Marmousets ont fait l'objet d'une réunion de travail entre la Mairie, la CCVG et les professionnels (architecte, bureaux d'étude...)

AG du Sou des écoles : nouveau bureau et manifestations maintenues.

Cantine :

- Réunions avec les personnels de cantine le 11 septembre : un règlement intérieur a été rédigé, ainsi que des fiches de postes. Comme à chaque rentrée, de multiples questions ont dû être réglées.

Transports scolaires :

- Changements de cars suite aux marchés de la CCVG : des ajustements à réaliser aux abords des écoles comme sur les lieux de ramassage.

- Sur l'organisation du flux de bus desservant le Collège (expérimentation de feux temporaires) la région examinera sa participation en 2019.

Conseil municipal Jeunes :

Réunion de rentrée le 17 septembre :

Au titre de la découverte des institutions, les jeunes ont planché sur le Département.

Au titre de leurs projets, ils ont réalisé les affiches des menus de cantine qu'ils avaient proposés.

Prochaine échéance : leur participation à la cérémonie du 11 novembre, dernière année du centenaire 14-18.

4. Intercommunalités

4.1 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

Commission Transports et Mobilité du 16 juillet 2018

- Rentrée scolaire 2018/2019 : étude des demandes des familles et point sur les dossiers en cours

Bureau communautaire du 17 juillet 2018

- Transports scolaires : signature d'un MAPA pour le circuit St Genix/Guiers/Pont de Beauvoisin.

- Point sur le COPIL « AMEL » du 9 juillet 2018 et sur la téléphonie mobile.

- Compte-rendu de la réunion avec le Préfet sur les regroupements intercommunaux.

- Points sur les projets de Communes nouvelles.

Commission Agriculture du 25 juillet 2018

- Cession d'exploitation agricole à Verel de Montbel – Priorités à fixer

- Définition dispositif conjoint Maison des Agriculteurs/SAFER/CCVG pour traiter ventes de terrains agricoles.

Bureau communautaire du 4 septembre 2018

Intervention services du Département au sujet de la Téléphonie mobile : Priorisation des secteurs à problèmes



Intervention de M. RAUCAZ, Association d'Etude et de Gestion des Risques Climatiques de Savoie : lutte contre la grêle.

Obligations Réelles Environnementale (ORE) : convention avec le CEN (pour les Marais du Truison)

Groupe de travail « Circuit Equestre » du 25 septembre 2018

Groupe de travail « Circuit Equestre » du 25 septembre 2018

Projet de circuit équestre avec Isère cheval et EquiSabaudia

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018

Intervention M. Benoit Peillon, Compagnie « Les Démentrés » : projet d'intervention « Polar » sur le territoire Premiers résultats de l'étude PDIE (Plan de Déplacement Inter-Entreprises) par la CCI et l'Agence Ecomobilité
Taxe GEMAPI : vote du produit 2019

RGPD (Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles) : validation de la démarche et choix du prestataire.

OPAH Avant-Pays savoyard Chartreuse : avenant N° 2 à la convention entre le SMAPS et les 3 Communautés de Communes de l'APS.

Signature ORE (Obligations Réelles Environnementale) avec le CEN de la Savoie sur les Marais du Truison.

Régularisation d'opérations d'ordre sur le budget Principal et sur le budget Petite Enfance/Enfance-Jeunesse.

Convention prestation de service pour l'entretien des ZAE entre la CC Val Guiers et ses Communes membres.

Division parcellaire du bâtiment périscolaire de La Bridoire.

Résolution de la vente du terrain Falco sur la ZAE Val Guiers Ouest.

Extension de la ZAE de La Baronnie « secteur de La Rubatière » à Domessin : ouverture d'une enquête préalable à la DUP et enquête parcellaire.

Taxe de séjour : barème applicable au 01/01/2019

Développement de l'éducation aux arts et à la culture : signature d'une convention pour la période 2019-2020-2021 entre la DRAC, la Région, le Département, le Conseil Savoie Mont Blanc, le SMAPS et les 3 CC de l'APS.

Assurance risque statutaire du personnel : lancement de la consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour le renouvellement du contrat qui arrive à terme

Avenant à la convention pour l'intervention du Centre de Gestion sur les dossiers de retraite CNRACL.

Règlement intérieur des accueils périscolaires

Engagement de discussions concernant les possibilités de regroupement des 5 Communautés de Communes de Yenne, du Lac d'Aiguebelette, de Val Guiers, de Cœur de Chartreuse et de Bugey Sud.

4.1.1 Convention d'entretien des zones communautaires

Le Conseil Communautaire a délibéré sur les conventions avec les communes pour l'entretien des ZAE devenues communautaires.

Il est proposé au conseil d'autoriser le maire à signer la convention pour St Genix (zones de la Forêt, de Contin et du Jasmin).

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4.2 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

4.2.1 SICTOM du Guiers, SIEGA, SIAGA

RAS

4.2.2 SIAEP du Thiers

Réunion du Conseil Syndical : les projets souffrent du désengagement de l'Agence de l'Eau.

5. Questions diverses

Jean-Pierre Drevet fait un rapide point des marchés Mandrin de l'été organisés par l'Office de Tourisme : celui de St Genix a particulièrement bien marché. Le prochain est prévu le 8 décembre, avec le Comité de Fêtes.

CALENDRIER DU CONSEIL

Prochaines réunions du Conseil prévues les :

Jeudi 25 octobre 2018

Mercredi 5 décembre 2018

Séance levée à 22h25.